



**POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE**
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 17 mai 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

Les tableaux présentant les mesures n'ont pas donné lieu à une mise à jour en 2022 et en 2023.

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

- Contribution à la mise en place du premier terme valorisant Fromage fermier (12 fromagers-producteurs, 138 Fromages fermiers certifiés).
- Accompagnement des groupes Acerum du Québec (eau-de-vie d'érable), Spiritueux 100% Québec (du grain à la bouteille) et Sirop d'érable à la chaudière dans l'élaboration de leur projet d'appellation.
- Renforcement des relations et mise en place d'un cadre de suivi pour les appellations existantes.
- Création de contenus d'information (capsules vidéo, guides, encarts), de formation en matière de surveillance, d'accréditation, de développement de projets d'appellation et de rayonnement des produits bioalimentaires québécois auprès des consommateurs.
- Signature d'une entente de collaboration avec la Société du Réseau Économusée® dans le but de soutenir le rayonnement des appellations réservées, des termes valorisants et de l'identité culinaire québécoise.
- Lancement des travaux d'implantation d'une base de données améliorée pour les entreprises qui transigent des produits d'appellations (logiciel Microsoft Dynamics).
- Déploiement du *Manuel qualité et instructions du service de la surveillance* afin de renforcer la confiance du consommateur envers les appellations.
- Mise en œuvre des recommandations du Vérificateur général du Québec, dont un projet pilote sur l'échantillonnage des produits biologiques en collaboration avec les organismes de certification et le MAPAQ et une participation au Comité sur les pesticides du MAPAQ.
- Consolidation des liens avec différents organismes tels que la Régie des marchés agricoles et alimentaire du Québec, la Régie des alcools, des courses et des jeux ainsi que la Société des alcools du Québec pour le développement et le déploiement des appellations réservées.

Priorités 2023-2024* permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- Soutenir le développement et l'évolution des ARTV
 - Accompagner la clientèle dans le dépôt et le déploiement d'appellations
 - Maintenir le dynamisme et la mobilisation autour des ARTV reconnus
- Accroître la notoriété et la visibilité du Conseil et des ARTV
 - Optimiser la présence et les interventions du Conseil
 - Faciliter le repérage des ARTV par le consommateur
- Positionner les ARTV comme la matérialisation de l'identité bioalimentaire québécoise
 - Maximiser le rôle des ARTV par la modification de la Loi
 - Identifier les valeurs ajoutées socio-économiques des ARTV
- Renforcer la confiance dans la certification des ARTV au Québec
 - Rendre plus efficace la stratégie de surveillance de l'appellation biologique
 - Informer le consommateur sur les droits exclusifs attribués par les ARTV et le contrôle exercé par le Conseil
 - Améliorer la synergie de signalement dans la surveillance des ARTV
- Miser sur la mobilisation et l'engagement des employés
 - Favoriser le développement des compétences
 - Prendre en compte les principes de développement durable
- Accroître la capacité organisationnelle
 - Assurer une meilleure gestion des données
- Poursuivre la coopération entre le MAPAQ et le CARTV

**Issues de la planification stratégique du CARTV 2023-2026*

OBJECTIF 1.2 : Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici

Pistes de travail :

1.2.1. Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex. : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)

1.2.2. Renforcer l'accès aux données stratégiques et l'accompagnement des entreprises pour augmenter la présence des produits québécois dans les marchés de détail et les services alimentaires

1.2.3. Accroître la présence et favoriser l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques

1.2.4. Accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de l'information pour la commercialisation de leurs produits (ex. : commerce électronique)

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)								
Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)							En cours	1.2.1
Collaborer à la révision de la Loi sur les appellations réservées et termes valorisants							En cours	1.2.1
Mise en œuvre de la planification stratégique 2023-2026							En cours	1.2.1
Émettre les avis au Ministre sur les projets de cahier de charges qui lui seront soumis pour les appellations réservées et les termes valorisants qui seront développés, conformément à son mandat							En cours	1.2.1

OBJECTIF 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement

Pistes de travail :

3.4.1 Renforcer les initiatives pour réduire les gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité face aux changements climatiques

3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable

3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité

3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique

3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides

3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires

3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)								
Collaborer à la réalisation de la cible de la Politique bioalimentaire visant à doubler la superficie en production biologique							En cours	3.4.4 1.2.1

Sigles et acronymes

ARTV – Appellations réservées et des termes valorisants

CARTV – Conseil des appellations réservées et des termes valorisants

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation